



# SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

B.P : 955 Yaoundé, Cameroun - Tél: (+237) 222 201 910 - Fax: (+237) 222 209 869 - Site web : www.snh.cm

## Appel d'Offres International Ouvert n°001/AOIO/SNH/CSPM-OP/2025 du 24/07/2025 relatif à l'inspection décennale du gazoduc Bipaga I-Mpolongwe II de la Société Nationale des Hydrocarbures à Kribi - Région du Sud Cameroun

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) lance un Appel d'Offres International Ouvert pour l'inspection décennale de son Gazoduc Bipaga I - Mpolongwé II, à Kribi, dans la Région du Sud, Cameroun.

### 2. Nombre de lots

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot.

### 3. Conditions de participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises nationales et internationales, justifiant d'une expérience avérée dans l'inspection de gazoducs et l'évaluation des systèmes de protection cathodique.

### 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la SNH de l'exercice 2025.

### 5. Retrait du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré physiquement aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, auprès du Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH, sise à son Immeuble-Siège à Yaoundé, ou par voie électronique (CelluleDesMarchés@snh.cm). Le retrait du DAO se fera auprès dudit Secrétariat, sur présentation d'une preuve de paiement de la somme non remboursable d'Un Million (1 000 000) Francs CFA nette de frais ou commission bancaire, dans le compte bancaire de la SNH ouvert dans les livres de la BICEC Cameroun et dont les références sont ci-après : Banque : 10001 ; Agence : 06860 ; Compte : 12270660000 ; Clé : 53 ; Domiciliation: Yaoundé-Centre ; IBAN : CM211000106860 1227066000053 ; Bic : ICLRCMXXXX. La date limite de retrait du DAO est fixée au **vendredi 05 septembre 2025 à 15h00 (heure locale, GMT+1)**.

### 6. Déclairements apportés au Dossier d'Appel d'Offres

Tout Soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offres peut en faire la demande par correspondance ou courrier électronique adressé à la Cellule des Marchés de la SNH (CelluleDesMarchés@snh.cm), **reçu au plus tard quarante-huit (48) heures avant la date de la tenue de la réunion préparatoire.**

La SNH répondra au cours de la réunion préparatoire aux demandes d'éclaircissements reçues. Une copie de la réponse indiquant la question posée sera par la suite adressée par la Cellule des Marchés de la SNH à toutes les sociétés ayant participé à la réunion préparatoire.

La SNH se réserve le droit de ne donner aucune réponse écrite aux questions verbales. Toute mauvaise interprétation par un soumissionnaire des documents de l'Appel d'Offres n'ayant pas fait l'objet d'un additif sera rejetée et ne pourra impliquer la responsabilité du Maître d'Ouvrage.

### 7. Date, heure et lieu de la réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les Soumissionnaires appréhendent tous les contours de la mission et le contexte dans lequel celle-ci s'implique, la SNH organise une réunion avec les sociétés consultées le **jeudi 11 septembre 2025 à 10h00 (heure locale, GMT+1) à la Station terminale du Gazoduc Bipaga I - Mpolongwé II à Kribi, Région du Sud, Cameroun**. Cette réunion sera suivie de la visite du site d'exécution des prestations.

La réunion préparatoire et la visite du site auront pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourrait être posée.

**Le fait qu'un Soumissionnaire n'assiste pas à la réunion préparatoire et/ou à la visite du site est un motif de disqualification.**

Une attestation de visite, signée par la SNH, sera délivrée aux sociétés participantes.

Les sociétés consultées sont admises à participer à cette réunion et à cette visite, et il reste entendu que les frais y afférents sont à leur charge.

### 8. Dépôt des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir, sous pli fermé, au Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH BP 955 Yaoundé, Tél. : (237) 222 20 98 64, Fax (237) 2 22 20 98 69, **au plus tard le jeudi 02 octobre 2025 à 12h00 (heure locale, GMT+1)**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**« A l'attention de Monsieur l'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures :  
Appel d'Offres International Ouvert n°001/AOIO/SNH/CSPM-OP/2025 du 24/07/2025 relatif à l'inspection décennale du gazoduc Bipaga I-Mpolongwe II de la Société Nationale des Hydrocarbures à Kribi - Région du Sud, Cameroun  
- Confidentiel -  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

### 9. Caution de soumission

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de **six millions Francs CFA (6.000.000 FCFA)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

### 10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO.

### 11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux étapes.

Il sera procédé dans un premier temps à l'ouverture des plis A « pièces administratives » et des plis B « offre technique ». Cette phase sera suivie de l'ouverture des plis C « offre financière » des Soumissionnaires dont les notes des offres techniques sont supérieures ou égales à quatre-vingt points sur cent (80 pts/100).

L'ouverture des plis A et B sera effectuée à l'Immeuble-Siège de la SNH à Yaoundé, le **jeudi 02 octobre 2025 à 13h00 (heure locale, GMT+1)**, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés relatifs aux opérations pétrolières de la SNH.

Les sociétés consultées, ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister aux sessions d'ouverture des plis.

### 12. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par la SNH pour la réalisation des prestations objet du présent appel

d'offres est de **soixante (60) jours ouvrés.**

### 13. Evaluation des offres

\* **Critères éliminatoires**

- Dossier administratif, offre technique ou offre financière incomplet(e) ou non-conformité (y compris celui des membres du Groupement, le cas échéant) de l'une de ses pièces, sous réserve, éventuellement, d'un délai de quarante-huit (48) heures accordé par la SNH ;
- Fausse déclaration, substitution, falsification, non-conformité ou absence d'une pièce administrative, technique ou financière ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Prestations proposées par le Soumissionnaire, non conformes aux prescriptions définies dans les Termes de Référence ;
- Note de l'offre technique inférieure à quatre-vingt points virgule zéro sur cent (80,0 pts/100) ;
- Personnel technique du Soumissionnaire non qualifié ;
- Absence de délai d'exécution des prestations ou délai d'exécution des prestations supérieur au délai maximum prescrit ;
- Absence de la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un (01) marché/contrat relatif à la réalisation de l'inspection de gazoduc, au cours des dix (10) dernières années. En cas de Groupement, absence de la preuve pour un des Membres du Groupement d'avoir déjà réalisé au moins un (01) marché/contrat relatif à l'inspection de gazoduc, au cours des dix (10) dernières années ;
- Absence de la preuve d'avoir participé à la réunion préparatoire et à la visite de site.

\* **Critères essentiels d'évaluation des offres techniques**

N°	Critères essentiels	Notation
1	Présentation de l'offre	5 points
2	Compréhension du contexte de la mission	5 points
3	Compréhension des objectifs de la mission	5 points
4	Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation de travaux d'inspection de gazoducs (inspection interne et évaluation de l'efficacité du système de protection cathodique de pipelines)	40 points
5	Références du personnel technique que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission d'inspection du gazoduc	45 points
<b>Note technique totale (Nt)</b>		<b>100</b>

### 14. Attribution du marché

Après analyse des offres, le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera qualifiée sur le plan technique (note supérieure ou égale à 80/100), et par la suite aura été évaluée la « moins-disante », c'est-à-dire la moins chère.

### 15. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Marchés de la SNH, aux heures ouvrables, à l'adresse suivante : B.P 955 Yaoundé, Tél. : (237) 222 209 864, Fax (237) 222 209 869 ; adresse électronique : CelluleDesMarchés@snh.cm.

(é) **Adolphe MOUDIKI**  
Administrateur-Directeur Général